



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GDEAM-62, représentant un large collectif d'associations, soutenu par Notre Affaire à Tous, dépose un recours contre Tropicalia, un projet de serre tropicale dans le Pas de Calais

13 mars 2020

Ce vendredi 13 mars, le [GDEAM-62](#) dépose un recours au tribunal administratif de Lille pour obtenir le retrait du permis de construire du projet Tropicalia. Sa démarche est soutenue activement par [Notre Affaire à Tous](#) et les 29 associations réunies en collectif pour s'opposer au projet. Celles-ci se réunissent régulièrement et partagent leurs compétences afin de faire front commun contre ce projet titanesque. Tropicalia est non seulement une menace pour la biodiversité locale, car il prévoit le déplacement d'espèces tropicales, mais également pour les terres agricoles qui seront supprimées pour la construction de cette infrastructure.



Le projet de serre tropicale "Tropicalia" a obtenu son permis de construire le 22 octobre 2019 et sous-entend la création d'une serre tropicale de 20 000m² sur les communes de Rang-du-Fliers et Verton dans le Pas-de-Calais. Le recours gracieux déposé a essuyé un refus malgré la vaste médiatisation dont la lutte contre le projet a pu bénéficier..

Le projet Tropicalia prône un loisir déraciné des problématiques climatiques sous couvert de justifications écologiques voire scientifiques.

Pour citer [le site](#) de promotion du projet, Tropicalia serait "une porte ouverte vers la compréhension et le respect d'un écosystème fragile", "une invitation au rêve et à l'émerveillement le long d'un parcours de plus d'un kilomètre" ainsi qu'un monde animal et végétal en parfait équilibre pour le plaisir des sens."



Commencer la bataille juridique est essentiel pour un projet dont l'échos commence à se faire mais dont les porteurs restent farouchement défenseurs.

Greenwashing éhonté, les porteurs du projet passent sous couvert **le déplacement d'espèces que sous entend le projet, le risque de leur dissémination, les terres agricoles supprimées pour la construction d'une telle infrastructure, et l'état du sol de la zone pouvant difficilement supporter une telle infrastructure** (supposant artificialisation des sols, pollution lumineuse etc.).

Promettant 26 degrés toute l'année dans la serre grâce à une technologie n'ayant pas encore fait ses preuves, Terraotherm, le projet prend notamment le risque d'une consommation d'énergie abusive.

Le dépôt du recours contentieux est une étape décisive montrant la détermination des associations à stopper ce projet climaticide.

Pour Chloé Gerbier coordonnant l'équipe juriste de l'association Notre Affaire A Tous : *“Ce projet est la vitrine de l'incohérence entre notre mode de vie et l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face. Le projet Tropicalia dénie tout droit à la nature, en dissimulant, derrière de vains arguments de greenwashing, la construction d'un zoo tropical.”*

Pour Mariette Vanbrugge, Présidente du GDEAM-62 : *“Le projet Tropicalia est en déphasage complet avec les exigences de limitation du gaspillage des ressources naturelles, gaspillage des sols en particulier, ressources non renouvelables , pour quels services rendus ? En déphasage complet aussi avec le respect de la vie animale, rien ne justifie la détention d'espèces animales tropicales dans notre région. Une cage, fût-elle dorée, reste une cage.”*

Pour Jean-Michel Jedraszak du Collectif Non Tropicalia : *« 29 associations locales, régionales et nationales, et non des moindres, ont rejoint notre « Collectif Non Tropicalia » au nom de la défense de la biodiversité, du climat, de l'environnement, d'une agriculture de proximité, du bien-être des animaux ..., du Vivant ! La présence de chacune de ces associations est en soi une preuve concrète que la défense de l'Écologie est de notre côté et non du leur contrairement à ce qu'ils osent annoncer ”*

CONTACTS PRESSE :

Collectif Non Tropicalia : Jean-Michel Jedraszak 07 85 79 03 08

Notre Affaire à Tous : Chloé Gerbier - 06 46 43 55 09

GDEAM-62 : 03 21 06 57 66



Rappel des faits :

Le projet Tropicalia, porté par la société Opale Tropical Concept, consiste à construire une serre géante tropicale et divers autres aménagements sur le territoire des communes de Rang-du-Fliers et Verton, dans le département du Pas-de-Calais. Ce projet touristique sera implanté dans la zone d'aménagement concerté du Champ Gretz dont l'aménagement est en cours.

La serre tropicale, d'une surface de près de 20 000 m² abritera des animaux (papillons, oiseaux, insectes, poissons, reptiles, mammifères...) et des végétaux exotiques, qui y seront présentés dans des ambiances différentes et sous une température de 26 à 28°C toute l'année. L'accueil d'environ 500 000 visiteurs par an est prévu.

Le projet, porté par Cédric Guérin, fut présenté aux élus locaux en 2014 et la demande de permis de construire déposée en juin 2019. Le public fut consulté du 12 septembre au 11 octobre suivants et le permis de construire délivré par les maires de Rang du Fliers et Verton le 22 octobre.

Le 19 décembre 2019, le GDEAM-62 déposait un recours gracieux, dont l'actuel recours contentieux est la suite logique.

Le projet s'implantera sur un territoire à forts enjeux environnementaux, à environ 1 km du site Natura 2000 « marais de Balançon », à 550 mètres de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 « bocage et prairies humides de Verton », à 1,3 km du site inscrit des marais arrières littoraux au nord et à 5 km du site classé du Marquenterre.





Liste des associations du collectif opposées au projet Tropicalia :

Agir pour l'Environnement
 ADELFA "Assemblée de Défense de l''Environnement du Littoral Flandre-Artois"
 AIVES (Région Audomaroise) www.aives.fr
 ALTERNATIBA Lille
 Amis de la Conf' 59/62
 Amis de la Terre Nord
 ANVCOP 21 Lille
 Artisans du Monde du Boulonnais
 Atelier Citoyen de Merlimont
 ATTAC (Boulonnais, Flandre)
 Boîte sans projet (Amiens)
 Confédération Paysanne 59/62
 Citoyennes et Citoyens Pour le Climat Calais
 CtaC "Collectif de transition audomaroise et Citoyenne"
 Code Animal
 Colères du présent (Arras)
 Ensemble pour le Climat (Hauts de France)
 Extinction Rébellion (Hauts de France)
 Écologie Sans Frontière
 GDEAM-62 Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil et du 62
 Greenpeace Lille
 Houille-Ouille-Ouille 59/62
 LPO 62 <https://pasdecalais.lpo.fr/>
 L 214 <https://www.l214.com/>
 Nord Nature Environnement : www.nord-nature.org
 NOVISSSEN (Drucat) www.novissen.com
 Rivière Nature Patrimoine (Rivière)
 Salicorne (Berck)
 Youth for Climate Lille Lens